

Commission régionale de polo-vélo et de cyclisme en salle
Comité d'Ile-de-France de la Fédération Française de Cyclisme

Réunion du mardi 20 septembre 2016

(siège de l'Argenteuil V.S.C. 95, stade Auguste Delaune, Argenteuil)

Présents : Pierre Bezart, (Argenteuil VSC 95, invité), Eric Blanchon (membre), Alain Derly (président), Daniel Derly (membre), Olivier Truc (membre).

Absents excusés : Pascal Noël (membre), Evelyne Régulier (membre), Valentine Rieb (membre).

Ordre du jour :

1. Participations aux compétitions et tournois d'initiation de polo-vélo 2015-2016 : points à améliorer pour la saison prochaine et préparation des calendriers de fin de saison 2016 et 2017 (format des championnats, équipes a priori qui s'engageraient, etc.).
2. Freins à disque : faut-il les interdire en polo-vélo ?
3. Projet d'homologation régionale des terrains de polo-vélo et de cyclisme en salle.
4. Questions ou réflexions diverses

La réunion débute à 20 h 15.

- 1. Participations aux compétitions et tournois d'initiation de polo-vélo 2015-2016 : points à améliorer pour la saison prochaine et préparation des calendriers de fin de saison 2016 et 2017** (format des championnats, équipes qui s'engageraient...)

Outre les réflexions évoquées et les décisions prises lors de la réunion du 13 juin 2016, les points suivants ont été abordés et statués :

- Proposition d'Olivier Truc de disputer les championnats régionaux des moins de 19 ans et des toutes catégories selon un système de matches aller et retour et non plus sur une seule après-midi. Cette possibilité est financièrement réalisable pour les clubs franciliens, car le Comité Directeur du CIF de la FFC a adopté le 5 octobre une tarification 2016-2017 au match à 15 € le match en plus de la tarification au tournoi à 100 €.

Décision prise : Ce type de format ne se sera mis en place en 2017 que si un minimum de 3 clubs s'engagent dans un championnat avec matches aller et retour. Il est possible que seul le championnat toutes catégories prenne ce format en 2017 dans un premier temps, le championnat des -19 ans restant possiblement joué sur une demi-journée. Les calendriers 2017 des championnats régionaux toutes catégories et -19 ans seront fixés ultérieurement en fonction de la préférence des clubs habituellement habitués à pratiquer le polo-vélo (PAC 95, Argenteuil VSC 95, US Alfortville, Paris CO, EC Montgeron-Vigneux, ES Gervais-Lilas). Le PAC 95 et le PCO sont en tout cas d'accords pour jouer le championnat d'Ile-de-France 2017 toutes catégories avec des matches aller-retour.

- Proposition par Alain Derly : De façon à intégrer des joueurs qui ne seraient pas suffisamment nombreux dans leur club ou dans leur département pour constituer une équipe entière lors des championnats d'Ile-de-France (jusqu'à présent réservés aux équipes de club ou de départements), proposition d'Alain Derly de modifier le règlement des championnats régionaux de façon à accepter des équipes composées de joueurs licenciés dans des clubs différents et qui ne seraient pas nécessairement du même département : ces équipes prendraient alors l'appellation des clubs composants l'équipe. L'alliance entre deux clubs ou plus pour proposer une ou plusieurs équipes sera opposable à l'ensemble des joueurs de ces clubs. Ainsi, par exemple, les 3 joueurs d'un club A ne pourraient pas être dispersés dans les équipes des clubs B, C et D : le club A devra choisir de s'associer avec le club B ou le club C ou le club D uniquement.

Décision prise : Cette proposition est adoptée par les membres présents.

- Proposition par Alain Derly d'une nomination obligatoire par l'organisateur (ou la commission dans le cadre d'un championnat régional) d'un président du jury sur chaque tournoi ou championnat organisé sur une demi-journée ou plus. Avec l'aide de l'organisateur, son rôle sera de :
 - Vérifier les licences des joueurs participants ;
 - Vérifier la composition suffisante en nombre de joueurs des équipes engagées ;
 - Tirer les équipes au sort dans le cas d'un tournoi avec tirage au sort des équipes dans des poules (cas de la Coupe d'Île-de-France notamment) ;
 - Tirer au sort la composition des équipes dans le cadre d'un tournoi où les équipes seraient composées au hasard avec les joueurs présents (cas du Tournoi du Hasard) ;
 - Avec l'organisateur, désigner en amont des matches les arbitres de tous les matches à jouer en faisant en sorte, dans la mesure du possible, qu'un arbitre n'officie pas sur un match où joue une équipe ou un élément de son club ;
 - Avec l'aide des autres arbitres, vérifier les braquets maximum des vélos des joueurs, les tailles maximales des maillots et les dimensions des balles utilisées ;
 - Lors de chaque match, vérifier que les joueurs entrant sur le terrain sont bien ceux appartenant aux équipes qui doivent jouer ;
 - Prévenir les équipes et les arbitres désignées de leur prochaine entrée sur le terrain 5 à 10' avant l'heure prévue les matches ;
 - Tenir le tableau des scores de chaque match, le classement des buteurs s'il y en a un et les classements intermédiaires et finaux des compétitions ;
 - Une fois la compétition terminée, envoyer au webmaster du Comité d'Ile-de-France (actuellement : Jean-François Maillet) le fichier au format pdf des résultats des compétitions dont il a été président de jury avec copie au président de la Commission Régionale de Polo-vélo.

Lors de matches de polo-vélo uniques (sous format aller et retour en championnat), il n'y aura pas de président du jury ; c'est à l'arbitre de la rencontre de procéder aux vérifications des licences et du matériel, éventuellement aidé par les arbitres de touche et de fond.

Décision prise : Cette proposition est adoptée par les membres de la Commission présents.

Calendrier des épreuves de polo-vélo à venir (prise en compte ci-dessous des changements de dates post-réunion de la commission) :

- samedi 12 novembre 2016 : TRJJ (réservé aux écoles de vélo et minimes) au Plessis-Bouchard par le PAC 95 (initialement lors de la réunion, organisation prise par l'Argenteuil VSC 95 le 15 octobre, mais terrain indisponible).
- samedi 19 novembre 2016 : 1^{ère} manche du Challenge Initiatique de Polo-vélo à Alfortville par l'US Alfortville Cyclisme (réservé aux joueurs débutants et faux-débutants).
- Samedi 17 décembre : Coupe d'Ile-de-France organisée au Plessis-Bouchard par le PAC 95 (lors de la réunion, prévision du 3 décembre, mais impossibilité d'organiser à cette date).
- Samedi 7 janvier 2017 : 2^{ème} manche du Challenge Initiatique de Polo-vélo par l'Argenteuil VSC 95 (initialement prévue le 14 janvier, mais organisation sur piste ce jour-là) (réservé aux joueurs débutants et faux-débutants).
- Samedi 28 janvier 2017 : 3^{ème} manche du Challenge Initiatique de Polo-vélo par le Paris CO (réservé aux joueurs débutants et faux-débutants).
- Autres épreuves (championnats régionaux -19 ans et toutes catégories, Tournoi des Gauchers, Tournoi du Hasard, autres compétitions) : date à déterminer après publication des calendriers régionaux 2017 des écoles de cyclisme, de la route, de la piste et du VTT et après publication du calendrier national 2017 de polo-vélo.

2. Freins à disque : faut-il les interdire en polo-vélo ?

Suite à l'interdiction par l'UCI après Paris-Roubaix de l'usage des freins à disque dans les courses sur route, il convenait de s'interroger sur l'interdiction ou non des freins à disque dans les matches de polo-vélo. Lors du débat au sein de la commission sur le sujet, il est ressorti que si le risque de chute en polo-vélo est supérieur à la route, la vitesse est également moins élevée et les mouvements différents de ceux d'un peloton sur route. Il est également ressorti que si tomber sur un disque était possible, tomber sur un plateau ou un pignon denté l'était tout autant et que les dangers de blessures étaient presque les mêmes.

Des protections de disques existent sur le marché (cf. photos au sein de ce compte-rendu, dont certaines protections sont artisanales mais suffisamment préventives et efficaces) et permettent, notamment, à la fois de protéger les joueurs d'une chute sur un disque, mais aussi de protéger les disques d'éventuels coups de maillet ou de choc avec d'autres vélos.

Les membres de la commission présents sont donc tombés d'accord pour ne pas interdire l'usage des freins à disque mais pour recommander l'usage d'une protection des disques par les propriétaires de VTT équipés de freins à disque.







3. Projet d'homologation régionale des terrains de polo-vélo et de cyclisme en salle

La commission régionale de polo-vélo et de cyclisme en salle est compétente pour homologuer au niveau régional les terrains de polo-vélo et de cyclisme en salle.

Concernant le cyclisme en salle, la pratique actuelle en Ile-de-France fait que seules des compétitions nationales ou internationales sont organisées par le C.S.M. Puteaux. C'est donc à la Commission Nationale de cyclisme en salle d'homologuer les terrains utilisés.

Lorsqu'un autre club francilien aura un terrain à sa disposition, il conviendra à la commission régionale de mettre en place un protocole d'homologation basé sur les règlements du cyclisme artistique et/ou du cycle-balle selon la pratique de ce club et les compétitions organisées. Ce sera fait d'ici à 2017.

En matière de polo-vélo, sur le même modèle, c'est à la Commission Nationale de polo-vélo d'homologuer les terrains qui seraient utilisées pour des compétitions nationales.

Pour homologuer les terrains de polo-vélo au niveau régional, Alain Derly propose un tableau d'homologation des terrains à trois niveaux :

- Niveau 1 : homologation d'un terrain pour usage des règles appliquées aux joueurs de moins de 17 ans uniquement (taille du terrain insuffisante pour y jouer des matches de niveau régional senior) ;
- Niveau 2 : homologation d'un terrain pour les compétitions régionales hors championnats régionaux (obstacles à l'intérieur de la limite minimale définie par les règles du jeu) ;
- Niveau 3 : homologation d'un terrain pour tout type de compétitions régionales.

Le tableau d'homologation est adopté par les membres présents.

Olivier Truc se propose de prendre en charge ces homologations avec l'aide des responsables de club évoluant sur tel ou tel terrain.

Afin de limiter les frais de déplacement, ces homologations se feront « au fil de l'eau » en automne et hiver 2016-2017, c'est-à-dire au moment de l'utilisation de ces terrains lors de compétitions régionales.

La commission régionale prononcera l'homologation (ou pas) lors de ses prochaines réunions en fonction des remontées de dossiers par Olivier Truc.

4. Questions diverses.

Il est souhaité qu'une nouvelle formation d'arbitres régionaux soient mise en place en 2017 en utilisant les mêmes supports pédagogiques qu'en 2016. Celle-ci devrait être animée par un ou plusieurs arbitres régionaux de polo-vélo qui seront validés prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40.